

Affinités Pierre – Ouverture de la troisième augmentation de capital

Communication - 30 juillet 2018



La SCPI **Affinités Pierre** procède à sa troisième augmentation de capital par l'ouverture, à compter du 3 août 2018, des souscriptions dans les conditions suivantes :

- Montant total de la souscription : 54 000 000 €, par la création de 270 000 parts
- Prix de souscription d'une part : 247 € dont 200 € de valeur nominale et 47 € de prime d'émission
- Date de clôture de la souscription : le 30 juin 2020

Cette troisième augmentation de capital permettra à la SCPI **Affinités Pierre** de financer les prochains investissements d'ores et déjà identifiés.